



Pratiques et structuration de l'étape ramassage des volailles dans le Sud-Ouest

Un état des lieux nécessaire pour initier une démarche de progrès

Résumé

L'étape de ramassage des volailles fait face à de véritables enjeux à la fois de pérennisation de la main d'œuvre, de préservation de la sécurité des opérateurs, de respect de la biosécurité et du bien-être des animaux lors des chantiers. Un état des lieux de la situation de cette activité a été réalisé dans le bassin de production du Sud-Ouest, sur la base d'entretiens semi-directifs auprès des acteurs impliqués. Cette vue d'ensemble constitue un préalable nécessaire pour accompagner les filières avicoles régionales dans une démarche de progrès.

Au plan organisationnel, la gestion des plannings d'enlèvement en flux tendu, les modifications d'informations au dernier moment et l'absence de feedback organisé entre structures, correspondent aux facteurs les plus bloquants pour la coordination des différents maillons et la gestion des équipes inter-entreprises. Sur le terrain, l'accessibilité des sites de production et la conformité des équipements mis à disposition se sont montrés comme des prérequis essentiels pour garantir le confort des équipes intervenantes et de fait, le respect des mesures de biosécurité. Par ailleurs, la qualité relationnelle et la communication entre acteurs représentent un socle non négligeable au bon déroulement des chantiers de ramassage. Instaurer un climat accueillant et professionnel permet de mieux prédisposer les opérateurs à la prise en compte des bonnes pratiques durant les chantiers.

La pénibilité physique et psychique, le manque de reconnaissance et le faible encadrement réglementaire du métier de ramasseur fragilise cette profession. Aujourd'hui, les constats et points bloquants mis en évidence représentent autant de leviers possibles pour faire progresser les filières en faveur de la pérennisation de l'activité de ramassage, essentielle à la production.

1. Contexte

Malgré son caractère indispensable, il n'existe pas à ce jour de cadre commun au niveau interprofessionnel à la pratique du ramassage pour les filières avicoles. Intermédiaire entre l'élevage et l'abattoir (ou entre l'élevage et les sites d'engraissement), l'étape de ramassage reste encore peu formalisée au sein des filières avicoles.

Des disparités de relations entre acteurs ou bien de pratiques peuvent ainsi être constatées. Ces différences peuvent avoir des conséquences sur le bon déroulement des chantiers, à la fois en terme de délais de livraison à l'abattoir, de sécurité des équipes, du respect des mesures de biosécurité et du bien-être des animaux. Plus généralement, alors même que le ramassage correspond à un maillon essentiel au process de production ; la difficulté de recrutement du personnel peut représenter à terme, une réelle menace pour la filière. Ces éléments, remontés de façon souvent informelle par les acteurs du terrain méritent aujourd'hui d'être mis en évidence de façon plus objective et concertée.

Initié par une demande expresse des professionnels des filières, ce projet a eu pour but de réaliser un état des lieux de l'activité ramassage dans la région spécifique de Nouvelle-Aquitaine, pour les productions de volailles de chair et de palmipèdes à foie gras, cible du projet. Ce préalable constituera un socle à la compréhension des réalités, des modes de fonctionnement, des points facilitants ainsi que des contraintes vécues par les équipes de ramassage et les acteurs impliqués. Ce travail représente alors un point de départ essentiel à la co-construction d'une démarche de progrès.

2. Matériel et méthode

Pour réaliser cet état des lieux, des enquêtes qualitatives ont été conduites auprès des différents acteurs impliqués. Privilégiant des questions ouvertes et une expression spontanée, elles ont eu pour but de comprendre les tenants et aboutissants de l'activité de ramassage de façon traversable.

2.1. Echantillonnage

Les cinq types d'acteurs impliqués ont été considérés : les éleveurs, les Organisations de Producteurs (OP), les transporteurs, les abattoirs ainsi que les prestataires de ramassage.

La plus grande diversité en termes de profils de personnes interrogées et de schéma d'organisation entre maillons a été recherchée afin d'avoir une vision la plus exhaustive possible de l'existant, dans le périmètre cible de l'étude.

Pour ce faire, un premier travail prospectif a été conduit afin de pré-cibler des typologies de schémas organisationnels représentatifs, sans pour autant être trop restrictifs.

Trois schémas d'organisation ont été pris en compte : un premier, considérant un niveau de contractualisation élevé entre les différents maillons, en filière volailles de chair et deux autres, dont les niveaux de contractualisation entre maillons sont plus variables, respectivement pour les filières de volailles de chair et de palmipèdes à foie gras (élevage et engraissement).

Au total, 25 personnes ont été interrogées : 4 représentants d'OP (Organisation de Producteurs), 9 producteurs, 6 prestataires de ramassage, 3 personnes travaillant dans un abattoir et 3 chez un transporteur. Les profils ont été répartis au regard des schémas d'organisation ciblés et différents niveaux de responsabilité et de fonction des personnes au sein des entreprises ont été pris en compte.

2.2. Collecte des informations

Pour réaliser l'état des lieux, des entretiens semi-directifs ont été conduits. Les thématiques à aborder ont été listées en amont. Elles concernaient la présentation générale de l'entreprise et de la personne interrogée ; la planification et l'organisation des chantiers (acteurs impliqués, communication, répartition des rôles, pratiques durant les chantiers, points bloquants et facilitants), les points de vue sur l'avenir du métier de ramasseur ainsi que les perspectives et attentes pour assurer une pérennité à cette activité.

Les entretiens ont été conduits de façon à favoriser une expression libre et spontanée des personnes. Un guide d'entretien avec des questions ouvertes et des relances a été utilisé de façon à recueillir les avis des interviewés sur l'ensemble des thématiques pré-ciblées mais sans restreindre ou diriger les réponses faites.

2.3. Analyse des discours

Pour chaque entretien réalisé, une retranscription des discours a été effectuée sous forme d'une fiche de synthèse, recueillant les propos tenus par thématique et reprenant au maximum les citations directement formulées.

Le contenu a ensuite été analysé thème par thème, pour identifier la diversité des discours émis et faire émerger les éléments clés.

Une analyse croisée de ces différents éléments a ensuite été réalisée de façon à obtenir les données utiles pour comprendre l'étape de ramassage dans sa globalité, en considérant le périmètre de l'étude.

3. Résultats et discussion

3.1. Les modes d'organisation de l'étape ramassage

3.1.1. Fonctionnement général :

- **Premier schéma : un niveau de contractualisation élevé entre acteurs, en filière volailles de chair :**

L'abattoir est au centre de l'organisation des chantiers de ramassage. Au regard des commandes de ses clients, le responsable du service ordonnancement de l'abattoir établit un prévisionnel de ses besoins annuels en animaux, revu chaque trimestre et ajusté de façon hebdomadaire. Le prévisionnel est transmis à l'OP qui gère le retro-planning des mises en place sur le terrain.

Pour établir le planning des enlèvements, l'abattoir se base sur la liste des producteurs fournie par l'OP, mentionnant les lots affiliés aux différentes commandes passées ; dès 6 semaines d'âge des animaux. La liste est ensuite affinée suite aux examens ante-mortem réalisés par les techniciens d'OP sur les volailles à 10 semaines d'élevage, permettant de valider les lots prêts à sortir. Ainsi, un planning d'enlèvement est établi une semaine à l'avance par le responsable planification de l'abattoir. Il est alors transmis à l'OP, qui peut prévenir les producteurs concernés, ainsi qu'aux responsables des maillons transport et ramassage.

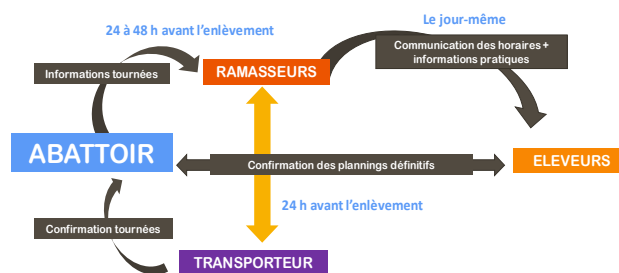


Figure 1 : Mode d'organisation du schéma 1

de l'abattoir est en charge de réaliser une tournée optimisée pour le ramassage des volailles du lendemain ou surlendemain. Elle est communiquée aux maillons transport et ramassage, qui se concertent et peuvent effectuer des ajustements, si nécessaire. Une fois validée, l'abattoir contacte les producteurs concernés pour communiquer l'horaire d'enlèvement et valider le poids

final des animaux, servant à établir les consignes de densité pour les caisses de transport (Figure 1).

Les chauffeurs et les ramasseurs sont informés des tournées par leurs responsables respectifs. Dans la journée, les chefs d'équipe de ramassage s'assurent que leurs équipiers seront présents et ils contactent en parallèle les producteurs pour confirmer avec eux les informations pratiques (horaire et localisation) pour les attrapages du soir-même.

Ce schéma d'organisation est basé sur une communication permanente entre les maillons transport, ramassage et abattage et un lien étroit avec l'OP. Cette structuration est permise par une forte contractualisation existante entre les différents maillons ainsi qu'une proximité géographique entre eux.

- Deuxième schéma : des niveaux de contractualisation variables entre maillons

• En filière volailles de chair :

Les étapes d'organisation sont ici similaires à celles décrites précédemment, jusqu'à l'établissement du planning prévisionnel hebdomadaire des enlèvements par l'abattoir.

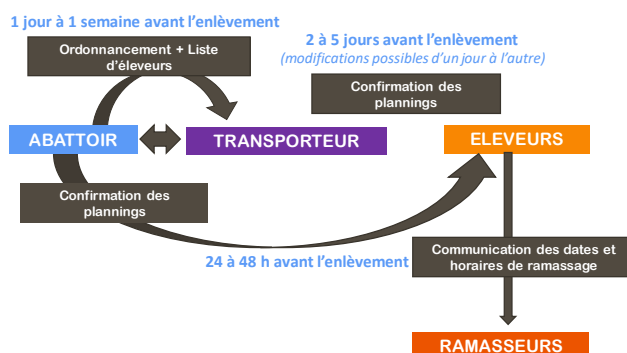


Figure 2 : Mode d'organisation du schéma 2 (en filière volailles de chair)

Dans ce cas, l'OP communique aux éleveurs le planning prévisionnel des jours de ramassage et c'est le transporteur qui établit les tournées d'enlèvement, en lien étroit avec l'abattoir. En fonction des situations, l'abattoir ou le transporteur confirme les plannings définitifs aux producteurs, en spécifiant les horaires de transport, de 2 à 5 jours avant l'enlèvement. Les poids finaux des animaux sont alors validés afin d'ajuster les densités dans les containers.

Les éleveurs communiquent les dates d'enlèvement à leurs équipes de ramassage dès qu'ils ont l'information et confirme l'horaire en moyenne entre 24 et 48 heures à l'avance (Figure 2).

• En filière palmipèdes à foie gras (élevage et engraissement)

Pour la filière palmipède, deux circuits d'animaux sont à considérer : les mouvements de canards de l'élevage vers les sites d'engraissement et ceux des sites d'engraissement vers l'abattoir.

De la même manière que pour les autres schémas d'organisation, l'abattoir réalise un ordonnancement spécifiant ses besoins en animaux d'abord annuel, puis par trimestre et enfin par semaine, au regard de ses commandes clients.

Diffusé aux OP et aux transporteurs concernés, l'ordonnancement prévisionnel permet de gérer les mises en place sur le terrain. Les plannings de rentrée des animaux sont établis 6 mois à l'avance, en collaboration avec les producteurs et les plannings de sortie des gras correspondants sont alors communiqués au transporteur.

Ainsi, le transporteur (ou l'OP, si transport y est intégré) réalise le planning de tournées au regard de l'ordonnancement de l'abattoir et des plannings de sorties. Dans ce cas, le transporteur est en charge de contacter et de mettre en relation les éleveurs et les engraisseurs, en répartissant les différents volumes d'animaux et d'informer les chauffeurs des futures tournées. Les acteurs sont ainsi prévenus très en amont des plannings prévisionnels.

Dans ce mode de fonctionnement, les producteurs sont responsables de recruter et de contacter eux-mêmes leurs équipes de ramassage, en fonction de leurs besoins. Généralement, les producteurs préviennent leurs équipes de ramassage des plannings provisoires entre 8 et 22 jours avant l'enlèvement et confirme les horaires entre 24 heures et 8 jours en amont (Figure 3).

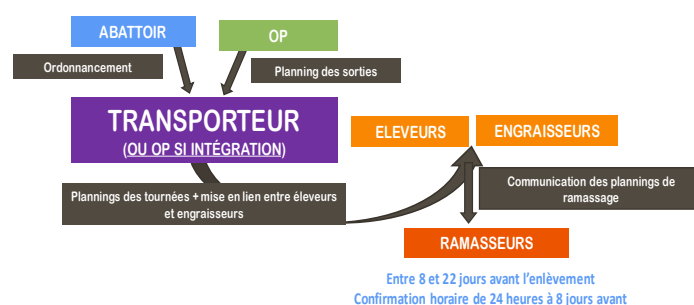


Figure 3 : Mode d'organisation du schéma 2 (en filière palmipèdes à foie gras)

3.1.2. Contractualisation :

Ces schémas d'organisation diffèrent en fonction des niveaux de contractualisation entre structures et des types de productions concernées. Par conséquent, les modalités de paiement et de contractualisation entre les producteurs

et les équipes de ramassages peuvent varier, tout comme les conditions salariales des intervenants (Tableau 1).

Tableau 1 : Représentation des différentes modalités de contractualisation en fonction des modalités d'organisation

	Schéma 1	Schéma 2
Contractualisation de l'activité ramassage	Forte (entre tous les maillons)	Absente (contrats oraux entre producteurs et ramasseurs)
Facturation prestation ramassage	Par le groupement	Par le prestataire de ramassage
Paiement par le producteur	Forfaitaire (par nombre d'animaux)	Horaire (modalités variables)
Conditions salariales des ramasseurs	CDI Paiement au SMIC horaire 5 semaines de congés payés Primes variables	Différentes formes de contrats Paiement au SMIC horaire Prise en compte variable des déplacements
Appel à des prestataires	Oui (principalement en périodes festive et estivale)	

3.1.3. Avantages et inconvénients :

Au regard des différents modes d'organisation des avantages et/ou inconvénients sont perçus à plusieurs niveaux.

Dans le premier schéma d'organisation, la proximité (contractuelle et géographique) entre les différents maillons impliqués permet une flexibilité organisationnelle et rend possible une gestion des plannings d'enlèvement en flux tendu. D'autre part, il offre des conditions salariales et de sécurité de l'emploi pour les ramasseurs, relativement supérieures comparativement aux autres schémas d'organisation, présents sur le territoire. Enfin, en contrepartie d'un coût supérieur de la prestation de ramassage pour les producteurs, ceux-ci perçoivent globalement comme confortable le fait de ne pas avoir à gérer l'organisation des chantiers ainsi que le recrutement des équipes de ramassage.

Dans ce dernier schéma d'organisation, le recrutement des équipes de ramassage est à la charge des producteurs. Cela leur confère une certaine flexibilité dans le choix du personnel intervenant, mais, en contrepartie d'une plus grande contrainte pour trouver et gérer la main d'œuvre associée.

Par ailleurs, le prix de revient des chantiers de ramassage aux producteurs est moins élevé que dans le premier schéma où le maillon ramassage est contractualisé.

Aussi, les conséquences d'un fonctionnement en flux tendu sont plus compliquées à appréhender dans ce

schéma aux multiples interlocuteurs avec des liens variables ; particulièrement pour la filière volailles de chair, qui gère une grande diversité de cahiers des charges.

	Schéma 1	Schéma 2
AVANTAGES	Gestion facilitée du planning en flux tendu (liens entre maillons) Une sécurité de l'emploi pour les ramasseurs Pas de difficultés à recruter des équipes de ramassage pour les éleveurs Davantage de confort de gestion pour l'éleveur	Flexibilité pour les éleveurs dans le choix de leurs équipes de ramassage Prix moins élevé du ramassage pour les éleveurs
INCONVÉNIENTS	Prix plus élevé du ramassage pour l'éleveur Équipes de ramassage imposées	Une gestion compliquée des plannings en flux tendu (particulièrement en production de volailles de chair) Multiples interlocuteurs, avec des liens variables

3.2. Sources de blocage et de conflits

L'analyse et le croisement des différents entretiens ont permis de mettre en évidence les principales sources de blocage et de conflits rencontrés autour de l'activité de ramassage. Elles concernent à la fois la communication entre les différents maillons impliqués et la réalisation des chantiers sur le terrain.

3.2.1. Liens entre les maillons

- Anticipation des plannings

La planification des chantiers de ramassage est tributaire des débouchés du marché. Le service ordonnancement de l'abattoir réalise un prévisionnel des ventes. Néanmoins, selon les ventes effectives des différents clients, les quantités estimées peuvent varier du jour au lendemain. Ces fluctuations sont d'autant plus fréquentes pour les productions à faibles volumes et avec une grande diversité de cahiers des charges (OP : « Il arrive parfois que les ordres de mission soient modifiés, notamment sur les volumes à enlever. Ces situations arrivent généralement deux fois par semaine »). Cette forte dépendance des abattoirs vis-à-vis des commandes de leurs clients impulse ainsi une gestion des plannings d'enlèvement en flux tendu pour tous les maillons impliqués.

- Circulation des informations

Par ailleurs, cette tension permanente sur les plannings peut être amplifiée par une circulation d'informations erronées (OP : « Certains éleveurs ne sont pas prêts à sortir les animaux, ce qui modifie donc le planning de la journée ou ils n'ont pas donné les bons volumes ») ; ou une communication défaillante entre les différents maillons (Ramasseur : « Il peut arriver que le nombre d'animaux à charger change et c'est le transporteur qui a l'information mais les équipes de ramassage ne sont pas informées la plupart du temps. On est rarement mis au courant. Ça peut arriver trois fois par semaine »). Ces éléments, qui peuvent se coupler à des problématiques d'organisation ou d'anticipation en interne des entreprises représentent d'autant de facteurs de complication à la mise en œuvre des plannings (Figure 4).



Figure 4 : Représentation des causes et conséquences de la gestion des plannings de ramassage en flux tendu

Les répercussions de cette gestion des plannings en flux tendu sont visibles à plusieurs niveaux. En première ligne, l'organisation et la gestion des chantiers pour les équipes d'attrapage et les transporteurs représentent une difficulté et nécessite souvent une adaptabilité et une réactivité sans faille des opérateurs. Pour les éleveurs, la faible anticipation des chantiers peut entraîner des difficultés pour le recrutement des ramasseurs ainsi que pour la gestion des stocks d'aliment en fin de bande.

Ces tensions organisationnelles représentent alors un terreau favorable aux tensions relationnelles entre les différents maillons et augmente le risque d'erreurs dans le flux d'informations communiquées ; créant des conditions générales défavorables au bon déroulement des chantiers de ramassage (OP : « L'organisation à la dernière minute augmente le risque pour que les chantiers de ramassage se passent mal »).

Ainsi, des informations contradictoires peuvent alors être relayées sur le terrain, notamment sur les volumes effectifs à enlever ou les densités d'animaux à mettre en caisse

induisant des incompréhensions et accroissant le risque de conflits entre acteurs (Ramasseur : « D'un côté on nous demande de respecter certaines règles, et d'un autre côté les transporteurs et les abattoirs nous demandent de mettre un certain nombre d'animaux dans les containers »).

3.2.2. Sur le terrain

- Accessibilité et équipements des sites de production

Ces dernières années, les élevages avicoles se sont structurés de façon à permettre l'application des mesures de biosécurité réglementaires et doivent disposer des équipements nécessaires, notamment pour le personnel intervenant en élevage.

Toutefois, dans certains cas, l'accessibilité et les équipements des exploitations ne sont pas toujours adaptés et conformes. Certains sites ne sont pas accessibles pour les camions (présence de boue, de zones sableuses, de passages trop étroits) et il n'y a pas toujours de zone ou de quai de chargement. (Transporteur : « Les chauffeurs peuvent se retrouver à travailler dans du sable, dans la boue ou directement sur le parcours. Le problème se pose aussi au niveau de certaines salles de gavage qui se retrouvent avec des trous dans le sol, ce qui rend la circulation difficile »).

Ces mauvaises conditions structurelles représentent des facteurs de complication pour le déroulement des chantiers, pouvant engendrer des risques sécuritaires et une augmentation de la pénibilité de travail pour les opérateurs. Les risques de casse de matériel y sont aussi plus importants. D'autre part, ces problèmes d'accessibilité peuvent occasionner des décalages sur les plannings, induisant des risques financiers pour les transporteurs et/ou les abattoirs en cas de retards dans les horaires de livraison des animaux.

Au niveau des équipements, certains sites ne disposent pas du minimum sanitaire requis, dont des points d'eau pour le nettoyage du matériel. Aussi, il peut arriver que les sas soient trop petits pour que les équipes de ramassage puissent s'y changer dans le temps imparti. Ces insuffisances contraignent parfois les attrapeurs à se changer à l'extérieur ou dans des abris de fortune, dans des conditions climatiques qui peuvent selon les périodes, être froides et humides (Ramasseur : « Le pire, c'est l'hiver, quand il pleut, qu'il fait froid, il faut un endroit pour

se changer. Les sas sont trop petits, on n'est pas des taupes et si on fait un par un [à propos du fait se changer un après l'autre], il en faudra pour une heure. Parfois, on a dû se changer dans un abri de bus »).

Les sites dont les équipements et/ou la structuration sont insuffisants, rendent l'application des mesures de biosécurité compliquée sur le terrain et représentent des facteurs d'accroissement de la pénibilité de travail pour les équipes d'attrapage ainsi que pour les chauffeurs. Les opérateurs peuvent ainsi se retrouver à gérer des chantiers dans des conditions structurelles compliquées tout en ayant des contraintes de timing fortes qu'ils doivent continuer à respecter.

- Accueil et implication des éleveurs

De façon générale, les producteurs réservent un bon accueil aux équipes de ramassage et aux chauffeurs. En outre, il a été noté que pour une minorité d'entre eux, ce n'est pas le cas. Même si ce profil de producteur reste minime, il existe et contribue à renforcer un sentiment de déconsidération déjà présent chez certains opérateurs de terrain.

D'autre part, dans certains cas, l'éleveur ne s'implique pas durant les chantiers de ramassage et n'est présent que pour donner accès au bâtiment. D'autre fois, le chantier n'est pas suffisamment préparé, avec des animaux qui peuvent se trouver encore sur le parcours au moment du chargement. (Transporteur : « Il y a des éleveurs qui viennent vous ouvrir le bâtiment et puis ils retournent se coucher pendant que vous chargez, qui vous laissent tout seul sur le chantier, ..., ce qui n'est pas très logique, parce que s'il vous arrive un pépin soit avec l'équipe, ou qu'un l'ouvrier se blesse, ... On n'est pas chez nous »).

Ces situations, même si peu fréquentes, contribuent à instaurer de mauvaises conditions générales pour le déroulement des chantiers. En plus d'accroître la pénibilité de travail pour les attrapeurs qui doivent conserver malgré tout une cadence de chargement, elles peuvent aussi avoir un impact sur le stress des animaux. D'autre part, l'absence d'implication de l'éleveur peut être perçue par certains ramasseurs et chauffeurs comme une forme de déconsidération de leurs métiers et insuffler un sentiment d'insécurité en cas de problème.

- Absences et retards

Lors de la réalisation des chantiers de ramassage, les problématiques d'absentéisme ou de retards des ramasseurs et des chauffeurs, reviennent comme un point

de blocage mentionné plusieurs fois, en particulier par les producteurs. (Éleveur : « L'un des problèmes qu'il peut avoir c'est le retard des équipes de ramassage ou le nombre prévu de ramasseurs n'est pas respecté »). Les motifs d'absence ou de retard peuvent être divers : manque de fiabilité de certaines équipes, pannes ou problèmes de matériels, retard pris lors du chantier précédent, difficultés d'accessibilité au bâtiment, etc.

Dans les faits, la prise de retard dans un planning peut avoir diverses causes. Si aucune solution n'est trouvée, il peut être demandé aux opérateurs d'accélérer le rythme de chargement des animaux pour compenser. Ainsi, la pénibilité du travail, les risques d'accident et/ou de non prise en compte suffisante du bien-être des animaux en sont d'autant plus accrus (« Ramasseur : Quand un chauffeur est à la bourre, il faut essayer de lui rattraper le retard. Quand c'est l'équipe d'attrapage qui est en retard, c'est elle qui assume la pénalité qui s'en suit »).

D'autre part, si un retard de livraison des animaux à l'abattoir est pénalisant pour ce dernier, des répercussions financières peuvent être attribuées à différentes échelles, en fonction du partage des responsabilités. Ces situations peuvent représenter des sources de conflits et de litiges potentiels entre maillons (Figure 5).

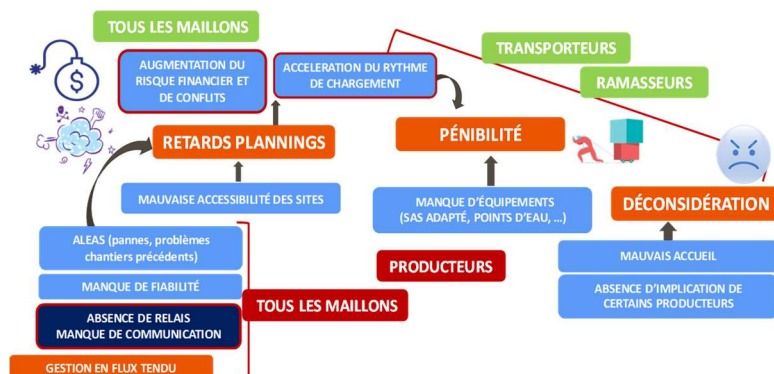


Figure 5 : Point bloquants sur les chantiers et conséquences

- Pratiques des intervenants

Le fort turn-over constaté dans certaines équipes d'attrapage peut rendre compliqué la formation des opérateurs et leur familiarisation aux bonnes pratiques attendues. Il peut aussi arriver que certaines consignes, liées au respect du bien-être animal ou à la biosécurité ne soient pas suivies ou qu'un manque d'organisation soit constaté, notamment par les nouvelles recrues des équipes de ramassage.

Ces facteurs sont propices aux conflits entre les maillons éleveurs et ramasseurs et sont globalement défavorables

au bon déroulement des chantiers (Eleveur : « Au niveau du bien-être animal, il peut arriver que certains ramasseurs n'en tiennent pas compte ou ne respectent pas les consignes données »).

3.2.3 Gestion des difficultés

- Permanence et relais

Dans le meilleur des cas, les acteurs du terrain savent à qui s'adresser en cas de problèmes, d'absence ou de retards d'un des opérateurs. Une permanence est assurée par les différentes entreprises concernées, permettant de trouver une solution rapide et les différents maillons sont tenus au courant.

A l'inverse, lorsque les opérateurs ne disposent pas de personnes contacts pour assurer un relai et/ou qu'il n'y a pas de communication entre maillons, les conséquences peuvent avoir des impacts négatifs sur la pénibilité du travail des intervenants, sur le respect des plannings avec de potentielles conséquences financières et plus généralement sur le relationnel entre les différents acteurs impliqués

(Eleveur : « Les retards sont difficiles à gérer puisque la nuit il n'y a pas de permanence à l'abattoir à contacter. A part attendre, souvent il n'y a pas grand-chose à faire »)

- Organisation de feedbacks

Pour prévenir ou mieux appréhender les difficultés rencontrées, certaines entreprises organisent des feedbacks réguliers autour de l'activité de ramassage. Ceux-ci sont majoritairement instaurés par les responsables des sociétés de ramassage et de transport auprès de leurs salariés (ramasseurs et chauffeurs) et de leurs clients, producteurs. Cette remontée d'informations organisée permet la mise en place de mesures correctives en cas de problèmes et améliore la communication entre les différents maillons.

Dans les cas où ce feed-back sur les chantiers de ramassage n'est pas organisé, certaines situations restent bloquées. Cette absence de retour peut alors renforcer le sentiment de déconnexion entre l'activité de ramassage et le reste de la chaîne de production. En particulier, il a été remarqué que certaines OP n'organisaient pas de point spécifique sur le déroulement des chantiers de ramassage avec leurs éleveurs, n'inscrivant pas cela dans le suivi technique global de production.

- Partage des responsabilités

Il n'y a pas de consensus concernant le partage des responsabilités entre les différents maillons, en cas de

problèmes au cours des chantiers de ramassage. Les discours sont contradictoires et soulignent, de fait, un manque de cadre commun propre à l'activité de ramassage. Cette absence de règles collectives empêche une gestion efficace des problèmes, favorise les conflits, renforce un certain sentiment de déconsidération du maillon ramassage et accroît les disparités des pratiques sur le terrain.

3.2.4 Bilan

Lors des chantiers de ramassage, plusieurs points bloquants ont été mis en évidence. Leurs causes et conséquences impliquent l'ensemble des maillons et impute de façon directe le bon déroulement des chantiers de ramassage, tant des points de vue de la sécurité et de la santé des opérateurs que du respect du bien-être animal ou encore de la biosécurité (Figure 6).

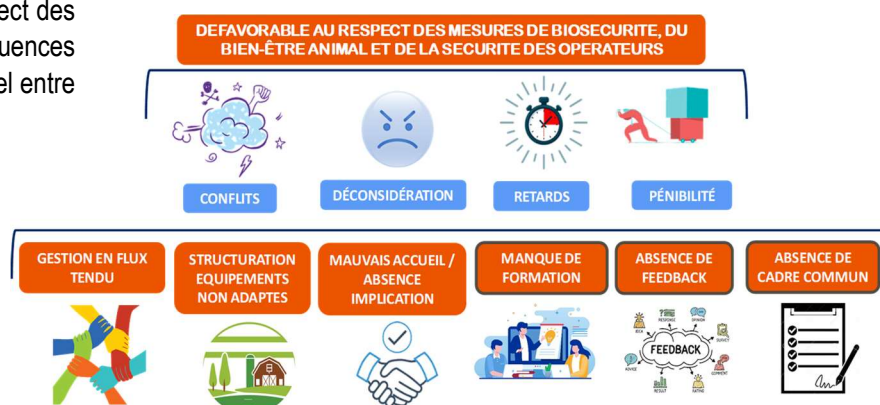


Figure 6 : Bilan des points bloquants à l'exercice de l'activité ramassage

3.3. Avenir du métier de ramasseur

3.3.1. Manque de main d'œuvre

Suite aux différents entretiens conduits, le manque de main d'œuvre en ramasseurs et chauffeurs présagé dans un avenir très proche est apparu comme une projection partagée pour l'ensemble des acteurs interrogés. La pénibilité physique et psychique du travail, le manque de reconnaissance du métier de ramasseur par la société, la non représentativité de ce maillon au sein des filières avicoles, la faible rémunération des intervenants et la concurrence parfois déloyale entre structures, sont cités comme les principales causes au déficit de main d'œuvre pressenti.

3.3.2. Perspectives

Afin d'éviter ce déficit probable de main d'œuvre, différentes perspectives ont été émises par les différents acteurs interrogés dont certaines ont pu aussi susciter quelques réserves et/ou nuances.

- Favoriser la mécanisation des chantiers de ramassage

Déjà présente dans les bassins de production des Pays de la Loire ou de Bretagne, ce moyen permet de réduire la pénibilité des chantiers et nécessite moins de personnel. Toutefois, l'adaptation de ce système aux productions à des petits volumes et l'image renvoyée au grand public par ce type de pratiques, sont à considérer dans les nouveaux schémas à imaginer.

- Intégrer le maillon ramassage à l'OP et/ou à la société de transport

L'intégration du maillon ramassage peut représenter un levier face aux difficultés de recrutement et de pérennisation du personnel. Par ailleurs, mobilisant plusieurs personnes sur un créneau horaire relativement court, l'activité de ramassage ne permet pas toujours d'assurer un temps de travail complet aux salariés, pour toutes les structures. Dans certains cas, cette activité doit alors être couplée à d'autres prestations en élevage, comme la vaccination par exemple.

D'autre part, il est à noter que certains producteurs ont à cœur de pouvoir choisir en autonomie leurs propres équipes de ramassage et de surcroît à des tarifs relativement inférieurs en comparaison à ceux pratiqués dans les modèles intégrés.

- Mieux rémunérer les ramasseurs

Pour beaucoup d'acteurs, la fidélisation des équipes de ramassage doit passer par une meilleure rémunération. Ce constat commun est toutefois nuancé par la question de la répercussion d'une éventuelle revalorisation des coûts. Certains producteurs se disent prêts à payer plus pour garantir l'avenir de la profession de ramasseur. D'autres souhaiteraient que le surcoût éventuel soit pris en charge par les groupements de producteurs. Enfin, certains soulignent le fait que la somme payée pour la prestation de ramassage ne semble pas toujours revenir directement aux ramasseurs, du fait notamment d'un système de fiscalité, qui semblerait trop contraignant pour la profession.

- Mieux considérer le métier de ramasseur

Actuellement, il n'y a pas de représentation du maillon ramassage au sein des filières avicoles. Pour faire davantage entendre leurs voix, il a été mentionné la nécessité que les acteurs du ramassage se fédèrent, pour permettre une meilleure considération de leur activité.

- Construire un cadre commun au métier de ramasseur

Aujourd'hui, il n'existe pas de référentiel ni de cahier des charges à l'exercice de l'activité de ramassage. Différents

acteurs ont émis le besoin de construire une charte commune pour tous les maillons afin : d'homogénéiser les pratiques sur le terrain, d'acter les niveaux de responsabilités de chacun lors des chantiers, de permettre une contractualisation des prestataires sur une base commune et de fournir un cahier des charges sur les attendus de la profession vis-à-vis de cette étape de production.

De manière générale, il a été soulevé la nécessité d'encadrer la profession de ramasseur et de disposer, pour les filières, d'un socle commun et concerté spécifique à l'activité de ramassage, qui soit co-construit par l'ensemble des maillons concernés dont en particulier les prestataires de ramassage eux-mêmes.

4. Conclusion

Cette étude a permis, dans une approche transversale prenant en compte l'ensemble des maillons concernés, de mettre en évidence les points les plus bloquants à l'exercice de l'activité de ramassage des volailles. Ils peuvent impacter à la fois le respect des mesures de biosécurité, le bien-être des animaux, la sécurité et la santé des opérateurs et plus globalement la pérennité même du métier de ramasseur. Pour certains, ils sont d'ordres organisationnels et d'autres concernent davantage les pratiques sur le terrain ou la structuration des sites de production.

Aujourd'hui, ce travail servira de base pour la construction d'outils de sensibilisation visuels et pédagogiques à destination des opérateurs terrain, dont les ramasseurs, les chauffeurs et les producteurs. Le but sera de communiquer sur les points de vigilance à considérer durant les chantiers ainsi que sur les bonnes pratiques à adopter ; de l'accueil des intervenants sur site jusqu'au départ des animaux.

En parallèle, des groupes de travail par maillon, puis par filière seront organisés afin d'approfondir des pistes de solutions émises au cours de cette enquête et d'en faire émerger de nouvelles, dans la perspective de pouvoir les concrétiser. Ce travail sera notamment porté par la MSA Sud-Aquitaine.

A ce titre, une concertation pourra aussi être orchestrée à l'échelle des filières afin de dégager des axes concrets d'amélioration et des engagements par les maillons impliqués qui pourront alors être inscrits dans une charte commune à tous les acteurs pour garantir la pérennisation nécessaire de l'activité de ramassage et sa professionnalisation. Cette charte devra prendre en compte d'autres éléments qui n'ont pas été

spécifiquement approfondis et/ou amenés spontanément par les personnes interrogées. Il s'agit notamment de la sécurité des opérateurs sur le terrain et les équipements de protection mis à leur disposition ainsi que la gestion bio-sécuritaire des sites de production, impliquant la traçabilité des intervenants dans les différents élevages, sujets devenus prioritaires au regard du contexte sanitaire des filières avicoles. A ce titre, il semblera aussi nécessaire d'aborder de façon plus précise les modalités de contractualisation et de responsabilités prises à l'égard des équipes de ramassage.

Ces évolutions pourront aussi trouver un écho à l'échelle nationale, afin d'accompagner la professionnalisation du maillon ramassage et sa représentation au sein des filières, en complément d'autres démarches initiées sur le territoire, comme par exemple celle du CRIAVI

(représentant la filière viande blanche du Centre) pour la région Centre Val de Loire.

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier l'ensemble des personnes qui ont contribué à la réalisation de cette étude. Nous remercions particulièrement les ramasseurs, les producteurs ainsi que les salariés et représentants des Organisations de Producteurs, des sociétés de transport et des abattoirs, qui ont participé à cette étude, en prenant de leur temps pour répondre à nos questions. Nous remercions aussi le Criavi et la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire pour leurs partages d'expériences. Ce travail a été réalisé en collaboration avec la MSA Sud-Aquitaine, le cluster biosécurité ainsi que des filières volailles et palmipèdes régionales ; et conduit grâce au soutien financier de la région Nouvelle-Aquitaine, du Cifog et de l'Airvol, à qui nous adressons nos remerciements.

Références bibliographiques

- Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, 2013. Enquête sur le ramassage de volailles – filière avicole (Fiches techniques)
- Dennerly G., Gilliot M.L., Dassy F., Delaquerze C., Huneau A., Chevalier D., Bignon L., 2015. La sécurité humaine et animale lors du ramassage de volailles : état des lieux des pratiques dans les élevages français, Tema n°36 – octobre / novembre / décembre 2015, 12-19.
- Kettlewell P.J., Mitchell M.A., 1994. Catching, handling and loading of poultry for road transportation. World's Poultry Science. J. 50 :55 -57.
- Kling-Eveillard F., Frappat B., Couzy C., Dockès A-C..2012. In: Les enquêtes qualitatives en agriculture. De la conception à l'analyse des résultats. Institut de l'élevage (Idele edit) pp 95.

Practices and structuring of the poultry collection stage in the Southwest

Essential to the poultry industry, the animal collection stage faces real challenges in terms of the sustainability of the workforce, the safety of operators, and respect for biosecurity and animal welfare during work sites. An inventory of the situation of this activity has been carried out in the South-West production basin, based on semi-directive interviews with the actors involved. This overview is a prerequisite for supporting the regional poultry industry in building a joint progress approach.

At the organizational level, the management of just-in-time pick-up schedules, last-minute changes in information and the lack of organized feedback between structures are the most blocking factors for the coordination of the different links and the management of inter-company teams. In the field, the accessibility of the production sites and the conformity of the equipment made available have proven to be essential prerequisites to guarantee the comfort of the intervening teams and, in fact, the respect of biosafety measures. On the other hand, the quality of relationships and communication between the actors represent a non-negligible basis for the smooth running of the collection sites. Establishing a welcoming and professional climate allows to better predispose the operators to take into account the good practices during the work sites.

The physical and psychological hardship, the lack of recognition and the weak regulatory framework of the collector's job make this profession fragile. Today, the observations and blocking points that have been highlighted represent possible levers for progress in the sectors in favor of the sustainability of the collection activity, which is essential to production.